

La lanterne



Bulletin d'informations

3^{ème} Trimestre 2020

MAIRIE

22, rue du
Docteur Réau

36360
LUCAY-LE-MALE

02 54 40 43 31

02 54 40 42 47

mairie@ville-
lucaylemale.fr

Site :
www.lucaylemale.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15
et de 14 h à 18 h

Le samedi matin
de 9 h à 12 h

Permanence du Maire

tous les samedis matins
(sauf cérémonie)
de 9 h à 11 h.

Une nouvelle équipe municipale



- | | |
|-----------------------|------------------------|
| 1. Bruno TAILLANDIER | 9. Dominique MOULINS |
| 2. Mireille CHALOPIN | 10. Bridget BOARD |
| 3. François LEGER | 11. James CHERBONNIER |
| 4. Sandra COUTANT | 12. Marine MICHAUD |
| 5. Stéphane LANDUREAU | 13. Fabrice LEVEQUE |
| 6. Christiane LEBERT | 14. Monique MONTESARDO |
| 7. Marcel DECOURTIEUX | 15. Mathias LOJON |
| 8. Brigitte HUGUENEY | |

COVID-19
RESTEZ
PRUDENTS

- ❖ p. 2 - Délibérations Municipales
- ❖ p. 8 - Informations Municipales
- ❖ p. 10 - Etat civil
- ❖ p. 13 - Vie Associative
- ❖ p. 14 - Environnement
- ❖ p. 15 - Mémento trimestriel

Changement de propriétaire Ouverture le 1^{er} juillet

L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC


Bar Hôtel Restaurant

Cécile et son équipe
vous accueillent



Cuisine traditionnelle et généreuse

FORMULE MIDI à 14 €



Buffet des entrées
Plat
Fromage
Dessert
1/4 cl de Vin
du lundi au vendredi midi

FORMULE à 18 € ET 25 €
le week end sauf dimanche midi

A LA CARTE

SPÉCIALITÉS BERRICHONNES



8 chambres tout confort
Soirées étapes
Banquets - Repas de fêtes
Soirée à thèmes
Traiteur

CHAMBRE CONFORTABLE
AVEC SALLE D'EAU PRIVÉE

60 € LA NUIT

FERMETURE LE
DIMANCHE APRES-MIDI

8 PLACE DE VERDUN
36360 LUCAY LE MÂLE
 02 54 40 47 91

LUCAY LE MÂLE



La Foulquetière

Restaurant - Réception - Banquet - Traiteur

Après plus de 10 mois de travaux, le restaurant « La Foulquetière » ouvrira prochainement ses espaces refaits à neuf pour le plaisir de tous.



Passionnée d'une cuisine qui s'inspire des recettes traditionnelles des territoires de notre région, notre équipe élaborera au quotidien une **cuisine simple mais riche en saveurs** :

- Une formule du midi en semaine pour ceux dont le temps est contenu
- Une carte pleine de saveurs tout au long de la semaine et les week-ends
- Des propositions de grillades et plancha : viandes, poissons, légumes ...
- Des suggestions « Végé » toute l'année

Nos plats seront confectionnés sur place à partir de produits bruts cuisinés et/ou transformés par notre équipe. C'est le « **FAIT MAISON** ».

Madame, Monsieur, familles, professionnels, associations ... nous sommes impatients de vous accueillir dans VOTRE nouvelle Foulquetière pour vos repas, vos réceptions familiales, vos séminaires, vos événements professionnels ...

Céline et Martial GICQUEL - 06 27 46 18 58



Lucéennes, Lucéens, Madame, Monsieur,

Tout d'abord, le conseil municipal espère vous trouver en bonne santé. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée en votant, lors des élections à plus de 86 % des voix exprimées pour la liste "Unis pour servir". Ce plébiscite nous encourage pour continuer à œuvrer au bien commun et à représenter notre chère commune au sein des instances.

Vous avez constaté que la gestion de la crise a été menée différemment suivant les structures ou les collectivités concernées.

La municipalité a choisi d'être offensive face au péril qui menaçait nos concitoyens.

Notre commune est fière de compter beaucoup de personnes âgées, en revanche les séniors ont été la population la plus touchée par le virus. Il fallait donc agir !

En conséquence, le conseil a désigné trois élus qui sont restés en poste et se sont consacrés à la bonne marche des services. Les autres conseillers ont subi le confinement afin d'assurer la relève en cas de contagion des premiers.

Une commande de masques normés et réutilisables a été passée pour que chaque habitant soit protégé. Une autre commande collective avec les entreprises, les artisans, commerçants et agriculteurs a permis la continuité des activités. Une action immédiate et décisive auprès des services de l'Etat a concouru à conserver notre marché du vendredi et à défendre les circuits courts alimentaires agricoles.

Dès l'autorisation gouvernementale, nous avons pu ouvrir l'école communale grâce au travail de concertation avec les enseignantes, les délégués des parents d'élèves, les personnels municipaux et le conseil. Par mesure de sécurité, tous les employés de la commune et les élus en contact avec le public ou les enfants, ont subi des tests de détection afin d'évaluer leur état de santé. A ce sujet, je tenais à faire taire les propos calomnieux et malveillants qu'une personne propage. Si les tests concernant le personnel ont été pris en charge par la commune, les élus ont réglé eux-mêmes au Laboratoire Bio Médi Qual Centre les tests sanguins qui les concernaient.

Ceci étant dit, nous avons également, en étroite collaboration avec le Village Espoir-Soleil qui prépare les repas, pu réouvrir la cantine, malgré la versatilité et l'incohérence des mesures imposées par les services de l'Etat. Je puis vous assurer que c'est un " casse-tête " sans fin !

Pour soutenir les acteurs de la santé locale, nous avons gelé les loyers de la maison médicale. Tout cet investissement, toutes ces mesures, n'ont eu qu'un but, vous protéger et avoir une réflexion et une politique sur l'après crise sanitaire.

Ces événements, vous le comprenez, auront une incidence sur les projets que nous avons pour vous. Certaines actions seront retardées, d'autres seront reportées et enfin certaines seront annulées. Le conseil municipal évaluera l'incidence économique de la crise sur les finances publiques.

Sans doute devons-nous changer de stratégie, de politique, repenser le développement économique dont nous avons tant besoin...

Nous tenions à saluer le travail du personnel de santé, des aides à domicile, des pompiers et de la gendarmerie qui sont restés en poste pendant la crise et ont protégé la population.

Nous remercions tout le personnel municipal qui a continué malgré tout à accomplir les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Nous saluons également le travail extraordinaire des bénévoles qui ont fabriqué des masques pour toute la population de la commune et de la communauté de communes.

Voilà, Madame, Monsieur, les quelques mots que je souhaitais échanger avec vous. Je suis convaincu qu'en communiquant, en partageant, en nous associant, nous pourrions tous ensemble affronter les défis de demain.

« Unis pour servir », Vive la République, Vive la France !

Bruno TAILLANDIER.

**Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie
ou sur le site internet de la commune www.lucaylemale.fr**

**En raison du COVID-19, La Lanterne du 2^{ème} trimestre 2020 n'a pas pu être éditée.
Les comptes-rendus notés ci-dessous concernent les réunions du 1er semestre 2020.**

Aménagement du Lotissement « Les Grands Champs » Travaux de viabilisation - Demande de subventions

Pour répondre au besoin de la population active qui ne peut se loger sur la commune, en raison du développement économique des entreprises lucéennes et pour répondre à l'accroissement des demandes de terrains à bâtir, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a nécessité de créer un lotissement.

Depuis plusieurs années, la commune s'est constituée une réserve foncière en prévision de créer un lotissement sur les parcelles cadastrées aux Grands Champs.

Une étude préliminaire a été réalisée par la SARL GEOTOP 97 et ce lotissement pourrait être décomposé en 12 lots pour une surface totale des lots de 8 386 m²,

Le coût global des travaux de viabilisation est estimé à 312 250 € HT soit **374 700.00 € TTC**, se décomposant comme suit :

- Mission géomètre-expert	13 200 € HT
- Travaux de viabilisation	230 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre	19 550 € HT
- Frais divers (gestionnaires réseaux, etc...)	49 500 € HT

Des aides financières seront demandées auprès de l'Etat au titre de la DETR, des collectivités locales et tout organisme susceptible de participer au financement de ce projet.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Etat DETR	30 %	93 675,00 €
- Fonds propres de la commune	70 %	218 575,00 €

		312 250,00 € HT

Convention pour la gestion des animaux errants par les structures vétérinaires

En date du 19 décembre 2019, l'Association des Maires de l'Indre (AMI), faisant suite à l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Maires Ruraux (UDMR) du 31 octobre 2019, propose un modèle de convention à utiliser dans le cadre de la gestion des animaux errants par les structures vétérinaires.

Cette convention sera signée avec le cabinet vétérinaire le plus proche, pour la prise en charge des « animaux domestiques errants », uniquement pour les chiens et les chats errants blessés, compte-tenu que la commune dispose déjà d'une fourrière communale pour l'accueil des animaux non blessés.

La Municipalité prendra en charge

- la facturation du vétérinaire sur la base d'un forfait de 10.00 € HT par animal et par journée de fourrière, à compter du jour de l'arrivée de l'animal et ce jusqu'à son retour, ou jusqu'à la prise en charge de ce dernier par la SPA de l'Indre.

- les frais de permanence de soins sur la base de 75.00 € HT pour toute intervention qui aurait lieu en dehors des horaires d'ouverture du cabinet vétérinaire.

Amortissement de travaux d'enfouissement de réseaux Orange

Le Conseil Municipal décide d'amortir sur une année le montant des travaux de dissimulation de réseaux téléphoniques réalisés en 2019 par Orange dans la rue du Puits Chenou et la rue de la Bonne Dame, pour un montant total de 2 378.16 €.

LETTRE D'INFORMATION - Juillet 2020 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCUEILLÉ - VALENÇAY



CCEV :

Tél. 02 54 00 32 38

Email : accueil@ccev.fr

www.cc-ecueille-valencay.fr



CCEV36

En raison de la crise sanitaire liée à la covid-19, aux évolutions réglementaires successives et au report des élections municipales et communautaires, le Mag' n°4, initialement prévu en juillet, sortira finalement en septembre 2020. Dans cette attente, vous trouverez cette lettre qui vous apportera quelques informations concernant les activités et actualités du territoire. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une bonne lecture.

Les élans de générosité et de solidarité ont permis la fabrication de 12 000 masques en tissus afin de protéger l'ensemble de la population de la CCEV. À l'initiative de William GUIMPIER, Vice-président de la CCEV, et de Pascale PECONTAL, habitante du territoire, cette action s'est déroulée sous la coordination de Florence MOREAU, salariée de la CCEV, grâce aux différents dons d'entreprises et de particuliers et aux nombreux bénévoles impliqués dans la fabrication.

Entreprises/associations/particuliers qui ont fait des dons : Francis FOURÉ (Châteauroux) / Stéphane MARAIS (Écueillé) / NEGOLOC (Lye) / Pharmacie Martineau (St Aignan) / Labomotive (St Maur) / Capeline Mercerie (Valençay) / Association CAPVAL (Valençay) / Yann COUTANT (Valençay) / Croix Rouge (Valençay) / Intermarché (Valençay) / Secours Catholique (Valençay) / Gilbert CAZIN (Villentrois)

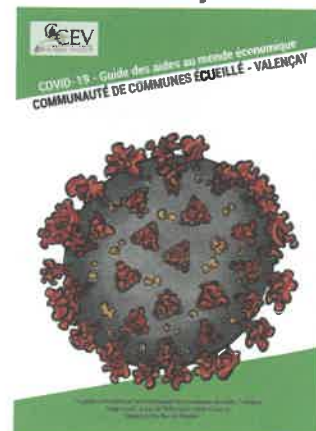
Bénévoles : Christelle ACHART / Claudette ALBERT / Sylviane ALLOUARD / Maryse ARGY / Marie-Luce AUFRERE / Catherine BARANGER / Colette BAVOUZET / Michèle BELLUT / Dominique & Mélina & Marie-Agnès BIGNON / Corinne BISUTTI / Isabelle BOCQUET / Marie-Hélène BOIN / Mauricette BRUNEAU / Brigitte BRUNET / Louise CAILLAUD / Micheline CAMAIL / Alain & Marie-Christine CESTARI / Patrick CHAILLEUX / Claudette CHAUVEAU / Nicole CHAUVEAU / Florence CHIPAULT / Annie CHRETIEN / Nicole CHRETIEN / Martine COFFRE / Patricia COLIN / Françoise COLLIN / Martine COLLIN / Clémence DE LA ROCHE / Sandrine DEPONT / Béatrice DESSART / Michel DEVILLERS / Bernard & Noëlle DORANGEON / Françoise DOUELLE / Sophie EDWARDS / Marie-Thérèse EMMRICH / Arlette FARCINE / Jocelyne GABILLON / Danielle GARNIER / Chantal GAUTHIER / Mireille GAUTHIER / Simone GAUTRON / Sylvie GRILLON / William GUIMPIER / Jean-Claude GUYOT / Nicole HENNERONT / Joëlle JACQUET / Ghislaine JANVIER / Latifa KAROUI / Marie-Thérèse LACOTE / Jean-Louis & Marie-Jeanne LACOUR / Geneviève LAIZE / Nelly LARBALETTE / Lydie LARDUINAT / Annick LAURENT / Alain & Patricia LAURENT / Georges & Jacqueline LECLERC / Josiane LEDOUX / Nicole LEROY / Paulette LESSAULT / Marie & Stéphane MARAIS / Françoise MAZEAS / Huguette MERY / Amélie & Annie MOREAU / Jocelyne MOREAU / Pascale PANEL / Jean-Michel & Pascale PECONTAL / Ghislaine PETIT / Nadine PINON / Hélène PIPERAUD / Alain & Nathalie POURNIN / Marie-Laure PREMISKI / France RETHORE / Nadine RIOLAND / Réjane RIGOMONT / Colette ROBERT / Marianne SAUSSET / Jacky & Viviane SEGRET / Caty SICAULT / Nicole TARDIF / Chantal TESTU / Nicole THERET / Lionel TROUSSELET / Annick, Manon & Michel VAILLANT / Brigitte VERNE

UN TRÈS GRAND MERCI À TOUS !

La CCEV à vos côtés

- La CCEV vous accompagne dans tous vos projets et à toutes les étapes de celui-ci : création d'entreprise / reprise / cession / recherches de locaux, salariés, apprentis, stagiaires / montage de dossiers / recherche de financements... Selon vos projets, nous vous orientons également vers les bons interlocuteurs.
- Pendant toute la crise sanitaire, nous avons soutenu les entreprises de tous les secteurs d'activités en envoyant régulièrement par email des informations concernant les différentes mesures en leur faveur.
- Si vous n'avez pas reçu ces éléments, envoyez-nous un email avec le nom de votre entreprise et votre adresse email à : conomie.ccev@gmail.com
- **Contactez le service en charge du développement économique au 02 54 00 34 57 / conomie.ccev@gmail.com**

À télécharger sur :
www.cc-ecueille-valencay.fr



Soutenons notre économie locale !

De nombreux secteurs d'activités se sont retrouvés en difficulté suite à la covid-19 (fermeture administrative, reprise sous conditions strictes...). Afin de les soutenir dans leurs reprises et de maintenir notre économie locale, nous invitons chacun d'entre vous à consommer sur le territoire : commerces locaux, artisans, éleveurs... Les circuits-courts ont démontré toute leur importance pendant la crise sanitaire, continuons d'évoluer en ce sens.

Transports scolaires : année 2020-2021

Pour être considérés comme ayants droit aux transports scolaires, il convient d'être domicilié à au moins 3 km de l'établissement d'enseignement fréquenté (distance calculée sur la base du trajet le plus court réalisable à pied). L'école ou le collège public fréquenté doit respecter la sectorisation scolaire de l'Éducation Nationale (des élèves peuvent bénéficier de dérogations à la sectorisation accordées par l'inspection académique au motif d'ordre médical ou lié à un handicap). **Pour l'année scolaire 2020-2021, la période d'inscription a débuté le 4 juin 2020.**

Inscription à faire en ligne et horaires à retrouver sur : www.remi-centrevalde Loire.fr

Pour toute demande d'information :

• **VALENÇAY** : Tél. 02 54 00 32 38

Email : accueil@ccev.fr

• **ÉCUEILLÉ** : Tél. 02 54 40 21 10

Email : mairie.ecueille@wanadoo.fr

Que faire cet été ?

Pass Château-Musée
PLEIN : 18 €
RÉDUIT : 14 €

CHÂTEAU VALENÇAY

- **Plein tarif** : 14 € / 7 € pour les habitants CCEV
- **Tarif réduit** : 11 € / 6 € pour les habitants CCEV
- **Tarif bout'chou** : 4,80 € (de 4 à 6 ans)

Si vous déjeûnez/dînez dans l'un des établissements partenaires du Château sur le territoire du Pays de Valençay en Berry, vous bénéficiez d'une réduction (sur présentation d'un justificatif) : **Plein tarif** : 11,50 € / **Tarif réduit** : 8,50€ / **Tarif bout'chou** : 4 €

Préparez votre visite sur : www.chateau-valencay.fr

MUSEE DE L'AUTOMOBILE

- **Plein tarif** : 6 €
- **Tarif réduit** : 5 €
- **Jeunes** : 4 € (de 7 à 17 ans)
- **Famille** : 17 € (2 adultes et 2 jeunes)

Préparez votre visite sur :

www.musee-auto-valencay.fr

TRAIN TOURISTIQUE

Les mercredis et dimanches en juillet et en août (15 août compris) et les dimanches du mois de septembre à partir du 1^{er} juillet (autorail) et 15 juillet (train à vapeur)

Préparez votre voyage sur :

www.traintouristiquedubas-berry.com

ARTS EN COMMUNES

Tous les spectacles maintenus :
www.artsencommunes.com

OFFICE
DE TOURISME
2, avenue de la
Résistance
36600 Valençay
02 54 00 04 42

Partez à la découverte

du Sentier Benjamin Rabier

Suivre le balisage



Valençay > Veuil > Vicq-sur-Nahon > Langé > Entraigues > Luçay-le-Mâle > Faverolles-en-Berry > Lye > Villentrois

GR DE PAYS



OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE VALENÇAY

2, avenue de la Résistance
36600 VALENÇAY

02 54 00 04 42

tourisme.valencay@orange.fr

www.valencay-tourisme.fr

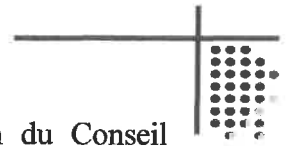
Office de Tourisme
du Pays de Valençay

Le long de ces 90 km, que vous soyez **en famille ou randonneur expérimenté**, venez découvrir ou redécouvrir notre région à travers ses paysages, son patrimoine vernaculaire et naturel, qu'ils soient ordinaires ou remarquables. Grâce à **différents mobiliers installés en bordure du chemin**, vous comprendrez l'évolution du paysage depuis plus d'un siècle, **par un va-et-vient permanent entre notre époque et celle de Benjamin Rabier**, dont l'œuvre illustre le propos.

Accessible depuis chaque bourg, le sentier dispose également de **boucles de moins de 10 km**.



Participation 2020 au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté



Par courrier en date du 29 janvier 2020, le service Environnement Insertion du Conseil Départemental de l'Indre sollicite une participation communale pour le financement du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (F.A.J.D.). Ce fonds intervient en appui au parcours des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, et intervient complémentaiement aux dispositifs de droit commun quand ceux-ci ne peuvent pas, ou plus, être mobilisés, dans le cadre d'un parcours d'insertion. Il ne correspond ni à une prestation, ni à un droit, ni à un complément de ressources, mais permet d'apporter le cas échéant, des secours temporaires de nature à faire face à leurs besoins urgents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de participer financièrement pour l'année 2020, sur la base demandée de 0.70 euros, par jeune de 18 à 25 ans, soit 68 jeunes identifiés sur notre territoire, ce qui porte l'aide à 47.55 euros.

Acquisition parcelle Rue de la Bonne Dame de 171 m² de Mme Louise SAVOIE Vente d'une partie de la parcelle 8 Rue Nationale de 57 m²

Par délibération en date du 26 juillet 2019, le Conseil Municipal a adhéré au projet de la société « Ages & Vie » pour la construction de deux collectifs destinés à l'accueil de personnes âgées en domicile partagé et a décidé l'acquisition de parcelles pour la réalisation de ce projet immobilier,

Afin de faciliter l'accès à la parcelle AO 659 sis « Rue de la Bonne Dame », Mme Louise SAVOIE, propriétaire lucéenne, accepterait d'échanger sa parcelle cadastrée AO 189 sis « Rue de la Bonne Dame » d'une superficie de 171 m² avec une partie de la parcelle appartenant à la Commune sis 8, rue Nationale, cadastrée AO 522, jouxtant son habitation,

La proposition de Madame Louise SAVOIE est approuvée mais selon les modalités de vente et d'acquisition des deux parcelles, à savoir :

- l'acquisition de la parcelle cadastrée AO 189, sis « Rue de la Bonne Dame » d'une superficie de 171 m² pour la somme forfaitaire de 10 €,
- la vente d'une partie de la parcelle cadastrée AO 522, sis « 8 Rue Nationale » pour une superficie de 57 m² pour la somme forfaitaire de 10 €, et accorde une servitude sur la parcelle communale pour permettre un accès à cette parcelle,
- Maître Charles-Alexandre LANGLOIS, notaire à VICQ SUR NAHON est désigné pour la rédaction des actes de vente et d'acquisition des deux parcelles,
- le bureau d'études BIAGéo, Géomètre-Expert à CHABRIS établi la division du terrain communal et le bornage de cette parcelle.

Acquisition parcelle WV 24 « Le Noyer Boureau » aux consorts GAUTHIER Muguette

Dans le cadre de la succession de Madame Muguette GAUTHIER, dont l'étude de Maître Xavier MISSON Notaire à CHECY (Loiret) en a la charge, les héritiers ont exprimé leur souhait de faire donation à la commune de Luçay-le-Mâle, sans charges ni conditions, d'une parcelle de terre cadastrée WV 24 sis au « Noyer Boureau » d'une contenance de 4 068 m².

La Municipalité accepte cette donation mais sous la forme d'une acquisition soit une somme forfaitaire de 100 euros TTC. La rédaction de l'acte sera confiée à Maître Charles-Alexandre LANGLOIS, Notaire à VICQ SUR NAHON.

Tarifs service assainissement au 1^{er} juillet 2020

Redevances :

Prime fixe : 67,16 € HT par abonné raccordé ou raccordable

Prime proportionnelle : 0,94 € HT le m³ à partir du premier mètre cube comptabilisé au relevé du compteur d'eau de l'utilisateur raccordé ou raccordable.

Branchement :

Branchement avec tranchée n'excédant pas 7 mètres **684.00 € HT**

Branchement avec tranchée supérieure à 7 mètres **35.00 € HT** (le mètre supplémentaire)



Suspension des loyers des professionnels de santé de la Maison médicale et d'Atout Cœur 36, des loyers des industriels et commerçants louant des locaux communaux pour les mois d'avril, mai et juin 2020 ainsi que de l'encaissement de droit de place sur le marché

La situation sanitaire liée par l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences, à savoir en particulier la fermeture obligatoire de certains commerces et le confinement de la population, entraînent une paralysie de l'économie qui met en difficulté l'ensemble des acteurs économiques, et en particulier de nombreux preneurs de baux commerciaux et professionnels.

Le Conseil Municipal décide d'annuler les loyers des professionnels de Santé installés à la Maison médicale, ainsi que les autres professionnels assimilés à la Santé, des industriels et commerçants louant des locaux communaux pour les mois d'Avril, Mai et Juin 2020.

Sont ainsi concernés :

- **Docteur Philippe SAVOYEN**, médecin généraliste,
- **Docteur Nicolaë BAESCU**, chirurgien-dentiste,
- **Mme Maryse BOILEAU**, infirmière,
- **Mme Claudine VELAYOUDON**, masseur-kinésithérapeute,
- **Mme Lélia FERBUS**, ostéopathe,
- **M. Richard PLAT**, ostéopathe,
- **Association Atout Cœur 36**, thérapeutes.
- **Eurl PCC**, M Ludovic PASQUET, artisan plombier, *2 Rue du Puits Chenu*
- **Société PHIL'S AEROGOMMAGE**, M Philippe GAUDRY, *2 rue des Falaises*
- **Sarl SPL EVENT**, M Jérémy HERVE, *2 Rue des Falaises*
- **ESAT de Valençay**, *17 A Place de Verdun*
- **GSR FOOD**, M Gilles KOENIG, *8 rue nationale*
- **VOLA SY PASCAL**, Hôtel-Restaurant Le Cheval Blanc, *8 Place de Verdun.*

Les mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont entraîné la fermeture des marchés de plein air.

A la demande de Monsieur le Maire, estimant que le maintien de l'activité de vente au public de produits alimentaires répond à un besoin d'approvisionnement de la population, le Préfet de l'Indre a autorisé par dérogation et par arrêté du 26/03/2020, l'organisation du marché de Luçay-le-Mâle sur la Place de Verdun, à compter du 27 mars 2020.

Afin de soutenir les commerçants ambulants locaux, le conseil a décidé de suspendre l'encaissement du droit de place pendant toute la période de confinement soit du 17 mars 2020 et jusqu'à la fin de la période de confinement. Ce droit sera de nouveau encaissé lors du déconfinement de la population.

Signature Avenant n° 2 à la Convention du Service instructeur des documents d'urbanisme

Afin de répondre aux besoins des communes en matière d'instruction du droit des sols, le Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry dispose d'un service d'instruction des documents d'urbanisme. Ce service est réalisé au titre d'une prestation de service conforme aux statuts du Syndicat Mixte au Pays de Valençay en Berry.

Par délibération du 15 décembre 2014, la commune a adhéré au service au travers d'une convention. La convention fait désormais l'objet d'un avenant n°2, portant sur le remboursement des investissements du Pays pour le compte de la commune dans le cas où il serait décidé de se retirer du service d'instruction du droit des sols.

Souscription de 20 parts sociales dans la Société SAS A.B.E.V

Par délibération en date du 11 mars 2019, dans le cadre du projet de méthanisation, le Conseil Municipal a adhéré en 2019 à l'Association A.B.E.V. « Alliance Berry Energies Vertes », dont le siège est fixé à la Mairie de VALENCAY.

Compte-tenu de l'avancement du projet, il a été décidé de prendre part au capital dans la nouvelle société SAS A.B.E.V, à hauteur de 20 parts sociales, pour un montant de 2000 €. Cette prise de parts sociales offre une opportunité pour la Commune de Luçay-le-Mâle d'être associée au développement de la société SAS A.B.E.V.

Demande de subvention DSIL 2020 pour travaux d'aménagement de la Maison médicale annexe

Le Conseil Municipal a été sollicité par des professionnels de santé, qui souhaiteraient s'installer sur notre commune. Tous les cabinets médicaux étant occupés à la maison médicale, une solution doit être envisagée pour la création d'une annexe.

Il a été décidé d'acquérir deux logements, sis 6 et 8, Cité Fleurie, de type 2 auprès de l'OPAC de l'Indre pour un prix global et forfaitaire de 70 000 €, en vue d'y créer une annexe de la maison médicale. Le projet de rénovation de ces logements a été établi par l'architecte, Mr Henri-Jean LE NAHENEK d'ISSOUDUN. Le montant des travaux de rénovation est estimé à 251 000 € HT comprenant les honoraires divers (maîtrise d'œuvre, diagnostics divers, missions coordination SPS et CT ...).

Le conseil décide d'engager la dépense totale de 328 500 € HT comprenant les frais d'acquisition, les frais notariés estimés à 7 500 €, les travaux de rénovation du bâtiment...et sollicite une aide financière auprès de la Préfecture de l'Indre au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020, auprès des collectivités publiques et tout organisme susceptible de participer au financement de ce projet.

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Subvention DSIL	40 % :	131 400.00 €
- Fonds propres	60 % :	197 100.00 €

Attribution d'un budget de 5 000 € à l'école Frédéric Chopin pour l'année scolaire 2019-2020

En délibération du 22 octobre 2018, un budget spécial a été attribué à l'école Frédéric Chopin pour les différentes sorties scolaires au profit des enfants des écoles pour l'année scolaire 2018/2019.

Il a été décidé de reconduire l'attribution d'un budget global de 5000 € à l'école Frédéric Chopin destiné à financer l'ensemble des projets éducatifs tels que la totalité des sorties scolaires, les projets découverte, animations culturelles, déplacements, crédit spécial de Noël, opération « Ecole et Cinéma », prix Escapages ... et organisés au profit des élèves des 3 classes de l'école Frédéric Chopin, pour l'année scolaire 2019/2020.

Location gérance du Restaurant La Foulquetière à M. Martial GICQUEL

Suite au départ de Mme Charline MARION le 31 octobre 2019, qui a souhaité mettre fin à la location gérance du Restaurant de la Foulquetière, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt de plusieurs demandes de location.

Après examen des candidatures et entretien avec les candidats, le Conseil Municipal décide de confier la location-gérance du Restaurant de La Foulquetière à Monsieur Martial GICQUEL, gérant de la société SAS ACMANO Concepts, avec la faculté de se substituer toute personne morale dont elle serait associée.

Le contrat de location-gérance est établi pour une durée d'un an, renouvelable, et prendra effet dès l'achèvement des travaux de réhabilitation du Restaurant de La Foulquetière,

Le montant du loyer mensuel à 1 000 € HT soit 1 200 € TTC, loyer révisable selon l'indice de référence des loyers. Exceptionnellement pour soutenir le démarrage de l'activité, la première année le loyer mensuel est fixé à 500 € HT, soit 600 € TTC.

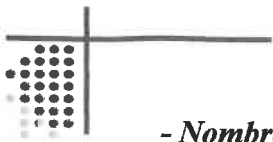
Location gérance de l'Hôtel - Restaurant « Le Cheval Blanc »

Un contrat de location gérance du fonds de commerce « Le Cheval Blanc » a été signé le 27 juin 2018, avec la Société VOLA SY PASCAL, locataire-gérant, pour une durée d'un an renouvelable. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas renouveler ce contrat de location gérance à compter du 26 juin 2020.

Après examen des candidatures et entretien avec les candidats, le Conseil Municipal décide de confier la location-gérance de l'Hôtel-Restaurant Le Cheval Blanc à Mme Cécile DESPRES.

Le contrat de location-gérance est établi pour une durée d'un an, renouvelable, et prendra effet au plus tôt le 1^{er} juillet 2020.

Le montant du loyer mensuel à 1 000 € HT soit 1 200 € TTC, loyer révisable selon l'indice de référence des loyers. Exceptionnellement pour soutenir le démarrage de l'activité, la première année le loyer mensuel est fixé à 500 € HT, soit 600 € TTC.



RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES



- Nombre d'électeurs inscrits : 1105 - Nombre de votants : 627
- Bulletins nuls : 80 - Bulletins blancs : 6 - Nombre de Suffrages exprimés : 541

TAILLANDIER Bruno
LEGER François
CHALOPIN Mireille
LANDUREAU Stéphane
COUTANT Sandra

Maire et Conseiller Communautaire
1^{er} adjoint et Conseiller Communautaire
2^{ème} adjointe et Conseillère Communautaire
3^{ème} adjoint
4^{ème} adjointe et Conseillère Communautaire

BOARD Bridget	<i>Conseillère Municipale</i>	LEVEQUE Fabrice	<i>Conseiller Municipal</i>
CHERBONNIER James	<i>Conseiller Municipal</i>	LOJON Mathias	<i>Conseiller Municipal</i>
DECOURTIEUX Marcel	<i>Conseiller Municipal</i>	MICHAUD Marine	<i>Conseillère Municipale</i>
HUGUENEY Brigitte	<i>Conseillère Municipale</i>	MONTESARDO Monique	<i>Conseillère Municipale</i>
LEBERT Christiane	<i>Conseillère Municipale</i>	MOULINS Dominique	<i>Conseiller Municipal</i>

Les Commissions Communales

FINANCES

Bruno TAILLANDIER, François LEGER, Mireille CHALOPIN, Sandra COUTANT, Monique MONTESARDO

COMMUNICATION (*bulletin - cadre de vie - internet*)

Bruno TAILLANDIER, Mireille CHALOPIN, Stéphane LANDUREAU, Bridget BOARD, Christiane LEBERT, Marine MICHAUD

URBANISME - PLU

Bruno TAILLANDIER, François LEGER, Mireille CHALOPIN, Sandra COUTANT, Bridget BOARD, Marcel DECOURTIEUX, Brigitte HUGUENEY

VOIRIE (*Rurale et Urbaine - Eclairage public - Sécurité routière - Service incendie*)

Bruno TAILLANDIER, François LEGER, James CHERBONNIER, Marcel DECOURTIEUX, Fabrice LEVEQUE

BATIMENTS COMMUNAUX (*Cimetière - Assainissement*)

Bruno TAILLANDIER, François LEGER, James CHERBONNIER, Marcel DECOURTIEUX, Fabrice LEVEQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/TOURISTIQUE (*Foulquetière - Musée - Relations associations*)

Bruno TAILLANDIER - Mireille CHALOPIN - Sandra COUTANT - James CHERBONNIER - Marcel DECOURTIEUX - Christiane LEBERT - Monique MONTESARDO - Dominique MOULINS

JEUNESSE - SPORTS ET CULTURE (*fêtes et réceptions - école - cantine - centre de loisirs - bibliothèque*)

Bruno TAILLANDIER, Stéphane LANDUREAU, Sandra COUTANT, Christiane LEBERT, Mathias LOJON, Marine MICHAUD, Dominique MOULINS

SOCIAL

Bruno TAILLANDIER, Stéphane LANDUREAU, Bridget BOARD, Christiane LEBERT, Mathias LOJON

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Bruno TAILLANDIER, Mireille CHALOPIN, Stéphane LANDUREAU

DELEGUES DES DIFFERENTS SYNDICATS



COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES

Membres titulaires

Mireille CHALOPIN
François LEGER
Marcel DECOURTIEUX

Membres suppléants

Brigitte HUGUENEY
James CHERBONNIER
Dominique MOULINS.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Bruno TAILLANDIER, Mireille CHALOPIN, Stéphane LANDUREAU, Sandra COUTANT, Bridget BOARD, Marcel DECOURTIEUX, Christiane LEBERT, Dominique MOULINS.

SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD

Membre titulaire : Bruno TAILLANDIER

Membre suppléant : François LEGER

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION DE L'INDRE

Membre titulaire : Bruno TAILLANDIER

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE VALENCAY EN BERRY

Membres titulaires : Bruno TAILLANDIER, Mireille CHALOPIN

Membres suppléants : Bridget BOARD, Brigitte HUGUENEY

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME DANS L'INDRE

Membre titulaire : François LEGER

Membre suppléant : James CHERBONNIER

SYNDICAT DES RIVIERES (GEMAPI)

➤ *Syndicat du Bassin du Nahon*

Membre titulaire : François LEGER

Membre suppléant : Dominique MOULINS

➤ *Syndicat du Bassin versant du Modon, de la Tourmente et de l'Indrois en amont*

Membre titulaire : Dominique MOULINS

Membre suppléant : François LEGER

COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Membre titulaire : Bridget BOARD

Membre suppléant : Mathias LOJON

COMITE CONSULTATIF DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

François LEGER, James CHERBONNIER, Marine MICHAUD

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES RESIDENTS DU VILLAGE RETRAITE

Membres titulaires : Bruno TAILLANDIER, Mireille CHALOPIN

Membres suppléants : Stéphane LANDUREAU, Sandra COUTANT

Nouveau !

Site Internet de la Commune

Le nouveau site internet de la commune est opérationnel. **Le nom ne change pas : www.lucaylemale.fr**

Nouveau, moderne, fluide, il a été pensé pour s'adapter sur tous les écrans : ordinateur, tablette, smartphone.

Vous pourrez aussi y découvrir une page Facebook qui vous permettra de suivre les actualités communales.



Cérémonie du 14 juillet

En raison de la crise sanitaire, le feu d'artifice sera tiré sur le stade le lundi 13 juillet 2020 à 23 h.

Le défilé du 14 juillet débutera sur la Place de Verdun à 10 h jusqu'au Monument aux Morts.

Ensemble, respectons les gestes barrières !

Nouveau

GARAGE « TERRAGOM » (anciennement Garage Filloux)

Mécanique générale

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le samedi de 8 h à 12 h



30, rue Nationale
36360 LUCAY LE MALE

02 54 00 09 71 ou 02 54 40 53 41

Numérotation des adresses

Avec l'installation prochaine de la Fibre, portée par le Conseil Départemental, qui permettra une meilleure réception d'internet, le Conseil Municipal a dû revoir la numérotation des habitations. Il est obligatoire que chacun ait une adresse identifiée.

Près de 300 adresses ont été créées avec toutes les complications que cela a entraîné. Dans le bourg, peu de changement. Pour les hameaux dans lesquels la plupart des maisons n'ont pas de numéro, il a fallu en attribuer un à chaque habitation. Quelques rues nouvelles ont également été nommées.

Si vous êtes concernés, vous serez informés individuellement de ces changements.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte aura lieu
le lundi 7 septembre après-midi
et le mardi 8 septembre.

***Pensez-à vous inscrire en Mairie
avant le 22 août 2020.***

Nous rappelons que ce service exceptionnel est pris en charge par la Municipalité.

Inscriptions scolaires



Votre enfant doit avoir 2 ans révolus à la rentrée de septembre 2020. Les inscriptions se font auprès de la Mairie.

Vous devez apporter :

- la fiche de renseignements (à retirer en mairie)
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille
- le certificat de radiation, selon le cas.

BIBLIOTHEQUE



En raison de la crise sanitaire, la Bibliothèque est ouverte uniquement sur rendez-vous le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 au 02 54 40 43 31 (mairie).

En raison des congés d'été, la Bibliothèque sera fermée du samedi 1^{er} août au jeudi 3 septembre 2020 inclus.

Syndicat des Eaux du Boischaut Nord

L'année 2019 a permis de créer et mettre en place ce nouveau syndicat élargi, avec un réseau géré en régie directe (16 communes) et un réseau affermé avec la société SAUR (7 communes).

Organigramme

➔ Services Techniques :

- **Mr Alain BRAULT** *réseau Nord* : communes de Villentrois, Lye, Couffy, Châteaueux,
- **Mr Emmanuel LEGER** *réseau Nord* : communes de Luçay-le-Mâle, Faverolles en Berry,
- **Mr Yoan LAUFRAIS** sera affecté en partie sur le réseau Nord et sur la commune de La Vernelle,
- **Mrs Philippe SALMON, Frédéric PARENT** *réseau SUD* : communes de Baudres, Fontguenand, Géhée, Jeu-Maloches, Langé, Veuil, Rouvres les Bois, Vicq sur Nahon et Valençay,
- **Mr François MACHADO**, responsable des services techniques, en charge des travaux d'investissement.

➔ Services Administratifs :

- **Mme Patricia GAULTIER**, en charge de toute la facturation des abonnés,
- **Mme Véronique JOURNOUX**, présente le mercredi pour la partie comptable, délibérations ...
- **Mme Michèle MEUNIER**, Directrice du Syndicat des Eaux.

Contact ☎ 09 72 21 16 73



AVIS DE PASSAGE RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

Si vous trouvez à votre domicile un avis de passage du fontainier, merci de compléter le relevé de votre compteur d'eau et de le transmettre

- soit par voie postale,
- soit de le déposer dans la boîte aux lettres du local du syndicat des eaux située à la Zone Artisanale de Beauvais.

MSA BERRY-TOURAINNE

La MSA met à disposition des agences locales réparties sur l'ensemble de son territoire :

Agence de VALENCAY

7, rue des Templiers 36600 VALENCAY

Sur rendez-vous les mercredi et vendredi

☎ 02 54 44 87 87



PLAN CANICULE

Un registre répertoriant les personnes âgées, handicapées ou isolées a été réalisé afin qu'elles soient visitées ou appelées pendant la période des fortes chaleurs.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez pas à contacter la Mairie au ☎ 02 54 40 43 31.

Un mini-stage découverte en Entreprise

Pour tous les jeunes qui hésitent sur leur orientation, le mini stage de découverte professionnelle est LA SOLUTION.

Le mini stage, c'est l'occasion de :

- Te familiariser avec l'entreprise et le monde du travail,
- Découvrir et vivre les professions qui t'intéressent, te faire connaître d'un employeur pour éventuellement signer un contrat en alternance par la suite,
- Choisir ta filière et concrétiser ton projet professionnel.

Durée : 1 à 5 jours maximum en entreprise / stage

Pour qui ? Collégiens à partir de 14 ans
Lycéens scolarisés, Etudiants

Quand ? pendant les vacances scolaires

Dans quelle structure ? en entreprise (publique ou privée), au sein d'associations, au sein de professions libérales.

Renseignements :

CCI INDRE

24, place Gambetta
36028 CHATEAUROUX Cédex

☎ 02 54 53 52 51

documentation@indre.cci.fr



OBJETS TROUVÉS

Janvier : une paire de gants bleu marine sur le champ de foire

Soirée des Vœux du Maire :

- un foulard noir avec des motifs colorés
- une bague argentée avec un cœur rouge
- une écharpe noire grise et blanche

Février : une clé avec une ficelle beige rue du Docteur Réau

NAISSANCE « Bienvenue parmi nous »**25 février****Ouriel TOUITOU**

Fils de Didier TOUITOU et de Sophie PELTIER

DECES « Condoléances aux proches »**24 décembre****Guy VOUILLON**

☒ 2, rue du Docteur Réau

28 décembre**Robert RABIER**

☒ 29, rue du Docteur Réau

11 janvier**Jean BARBIER**

☒ 22, rue Henri de Rochefort

14 janvier**Andrée MORIN veuve CHENE**

☒ La Chênerie

18 janvier**Danielle PERROIS épouse MARSEILLE**

☒ 34, rue Henri de Rochefort

19 janvier**Daniel ROUTIER**

☒ 1, rue Blanche

19 janvier**Madeleine BALAYN veuve COHEN**

☒ 27 bis, rue de la Taille

6 Février**Sébastien BODIN**

☒ 17, cité Bel Air

21 Février**Richard CONQUEST**

☒ Le Manoir de la Foulquetière

13 mars**Monique BOUSQUET épouse MARCHAIS**

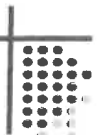
☒ 2, rue du Potereau

02 avril**Michel LACOTE**

☒ 4, rue Saint Denis

02 juin**Eliane PERROIS épouse PLOTON**

☒ Touche Château



Cet été, des animations sont organisées par l'AJEV pour les jeunes de 11 à 16 ans du 6 juillet au 7 août 2020. Différents lieux d'accueil sont prévus avec des activités diverses et variées : Game Zone, fabrication de pain, langue des signes, cirque, activités manuelles, jeux sportifs, activité pêche et multisports.

Chaque jeune devra se munir de son pique-nique ainsi que sa propre bouteille d'eau. Une tenue adaptée à l'activité sera exigée.

**5 €
l'activité**

**Attention,
places limitées**

Inscriptions obligatoires :

Accueil Jeunes Ecueillé - Valençay - Espace Gâtines
 ZA Les Plantes - 11 route de Faverolles - 36600 VALENÇAY
 Courriel : ajevfol36@gmail.com Tél. 06 07 60 92 14

FONDATION



DU PATRIMOINE

RENOVATION DE LA GARE DE LUCAY LE MALE

Depuis l'année 2019, le TRAIN TOURISTIQUE circule entre ARGY et VALENÇAY et devient la plus longue voie métrique de France inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. Elle rejoint la ligne SNCF qui circule de VALENÇAY à SALBRIS et permet d'accéder au réseau national.

Cette voie ferrée est un témoignage préservé et authentique des temps passés et une chance pour développer le tourisme dans notre territoire. C'est aussi l'histoire de notre commune puisque des générations de collégiens, de conscrits et de voyageurs ont pris la Micheline pour rejoindre Valençay.

La Gare de LUCAY LE MALE, délaissée depuis plusieurs années, doit être entretenue. C'est la dernière gare de la ligne non remise en état. La commune a fait appel pour cette opération à la FONDATION DU PATRIMOINE qui aide pour la rénovation des bâtiments mais invite la population à intégrer le projet.

Nous vous proposons de participer à cette action en souscrivant à la demande de la FONDATION DU PATRIMOINE, sachant que vous récupérez 66 % de votre don versé sur vos impôts.

Le total recueilli sera doublé par une subvention de la FONDATION DU PATRIMOINE au bénéfice de la commune.

Fondation du Patrimoine

Délégation Centre Ouest
 61, rue du Mûrier
 37540 SAINT CYR SUR LOIRE
 02.47.05.28.67

maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

X BON DE SOUSCRIPTION

➤ *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de la gare de Luçay-le-Mâle

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de 5 années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/63582

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Gare de Luçay-le-Mâle

Le montant de mon don est de €.

Nom ou Société _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 E-mail _____
 Téléphone _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

➤ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

- sur le revenu sur la fortune immobilière
 sur les sociétés

Exemples de dons

	10 €	20 €	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	3.40 €	6.80 €	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)</small>					
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	2.50 €	5 €	12.50 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>					
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	4 €	8 €	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.</small>					

* si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

VALENÇAY



Un nouveau service pour vos démarches administratives près de chez vous



France Services : un espace ouvert à tous

L'Espace France Services est un guichet d'accueil polyvalent mis en place par la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay et la MSA Berry-Touraine, chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider **tous les usagers** dans leurs relations avec les administrations, les organismes publics et privés et les différents services du territoire.

Nos missions : un accompagnement personnalisé

- Assurer la proximité avec les Services Publics et les services de la Communauté
- Informer les usagers
- Faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques
- Préparer et organiser les rendez-vous (physiques ou téléphoniques)
- Aider à constituer des dossiers et à les transmettre aux organismes
- Accompagner, si nécessaire, le public dans l'usage d'Internet grâce à un espace public numérique connecté (scanner, photocopies, impressions)



Horaires d'ouverture

LUNDI	Fermé	Fermé
MARDI	8h30 à 12h	13h à 17h
MERCREDI	10h à 12h	13h à 17h
JEUDI	8h30 à 12h	13h à 17h
VENDREDI	8h30 à 12h	13h à 16h
SAMEDI	10h à 12h	14h à 16h

Nos coordonnées

ESPACE FRANCE SERVICES

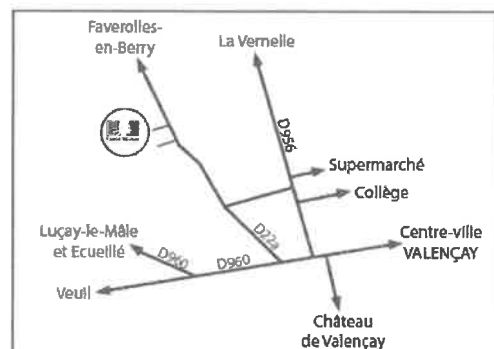
11, route de Faverolles

☎ 02 54 00 07 68

✉ franceservicesvalençay.blf@berry-touraine.msa.fr

Nos domaines d'intervention

- Famille
- Social - Santé
- Emploi - Formation - Economie sociale
- Logement et énergie
- Transport
- Accès au droit
- Culture
- Retraite



Nos partenaires

(CAF 36 - CPAM 36 - CARSAT - DGFIP - La Poste - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Justice - Pôle Emploi - ADAVIM - ADIE - ADIL36 - Bazelle Service Pays de Valençay en Berry - Conseil Départemental 36 - ENEDIS - Familles Rurales - Maison des adolescents - Mission Locale - Planning Familial)





Cette année, les actions prévues par l'AFEL (Association pour la Fête des Ecoles de Luçay) ont été perturbées en raison de la crise sanitaire. Nous remercions les personnes qui ont participé aux actions telles que la vente de gâteaux, le loto, la fête de Noël avec la vente de DVD du spectacle.

Malheureusement, la bourse aux vêtements, le loto de mars, la grille de Pâques, la Fête des Mères et la sortie de fin d'année n'ont pu être réalisés.

L'association a tout de même reversé 2000 € pour les projets de l'école, à savoir : découverte et représentation de danses anciennes à l'occasion d'une soirée Bal Folk, l'atelier Cirque avec un spectacle présenté aux parents.

Nous remercions les membres de l'orchestre Junior du Pays de Valençay et de la Joyeuse Valencéenne qui ont organisé un concert à l'Eglise de Luçay et ont reversé les recettes au profit de l'AFEL.

L'AFEL offrira des dictionnaires à tous les enfants du CM2 qui quittent le primaire, en fin d'année scolaire.

Club Cyclo



Gérard FOULEAU
☎ 02 54 40 45 98

Club de Football



Janick BELLUT
☎ 02 54 41 03 46

Club de Handball



Laëtitia ALLARD
☎ 06 88 45 56 31

Club Judo



Philippe BARRATIN
☎ 06 09 31 84 66

Club de Majorettes



Fanny LANCHAIS
☎ 02 54 40 30 93

Club de Marche



Daniel LECOMTE
☎ 06 33 87 02 07

Club de Pétanque



Alain ROBERT
☎ 02 54 40 48 03

Club de Tennis



Catherine LOUET
☎ 06 70 34 45 17

Gym Mini-maxi



Françoise MENARS
☎ 02 54 40 43 31

Gym'Santé



Martine MAZET
☎ 06 82 14 87 88

Yoga



Monique MILLET
☎ 02 54 00 06 45

Gym Pilates



Martine MAZET
☎ 06 82 14 87 88

FAMILLES RURALES

Cuisine



Un mardi par mois
de 14 h à 17 h
Salle AJC

Dessin



Lundi de 14h à 15h30
Salle associative

Cours de Français pour anglais



Jeudi de 10h30 à 12h30
Salle associative

Danses de Salon



Vendredi de 19h45 à 21h15
et de 21h15 à 22h45
Salle des fêtes

Broderie



Lundi à 15h30
Selon calendrier
Salle associative

Scrabble



2^{ème} et 4^{ème} mardi de
chaque mois à 14h30
Salle associative

Renseignements

Michel OZAN ☎ 02 54 40 42 92



Respect du voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants comme une tondeuse à gazon, une tronçonneuse doivent être utilisés à certains moments de la journée pour ne pas gêner le voisinage.

Horaires autorisés :

- **du lundi au vendredi**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- **les samedis**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **les dimanches et jours fériés**
de 10 h à 12 h.

Brûlage des déchets verts



Par arrêté préfectoral, les particuliers n'ont pas le droit de brûler les déchets verts à l'air libre :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épluchures.

Vous pouvez en faire un compost individuel. Sinon, ces déchets devront être déposés à la **Déchetterie de Valençay**.

DISPOSITIF D'EFFAROUCHEMENT

SONORE (tonne-fort ou canon)

Suite à des plaintes pour dérangement nocturne, nous vous rappelons que les horaires de fonctionnement des tonne-forts sont réglementés.

La loi s'applique parce que leur utilisation est de nature, par leur puissance et la répétition quotidienne des détonations, à porter atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé publique.

Considérant les articles du code de la santé publique, l'utilisation des canons anti-oiseaux ou « effaroucheurs d'oiseaux » doit respecter les règles suivantes :

1. Limitation du nombre de détonations (par exemple toutes les 15 minutes)
2. **Interdiction formelle de fonctionnement entre 22 heures et 7 heures, autrement dit de nuit**
3. Implantation à 500 mètres minimum des zones habitées et prise de dispositions afin de tenir compte des vents dominants protection par des écrans naturels ou artificiels (haies, murs, palissades etc.).

Et puis rappelons qu'il s'agit le plus souvent d'appareil à gaz donc dangereux notamment pour les enfants.

A cet effet, les utilisateurs engagent leur responsabilité civile et pénale.

Détenteurs de porc ou de sangliers



Vous détenez un ou plusieurs cochons ou sangliers ? Que vous soyez éleveurs professionnels ou particuliers, vous êtes dans l'obligation de vous déclarer auprès des services compétents de votre département. En effet, le seuil de déclaration est fixé réglementairement à **un cochon ou sanglier détenu, que ce soit à titre permanent ou temporaire et quelle que soit la finalité** (animaux de production, de consommation individuelle, de compagnie, expérimentation, spectacle...), la déclaration de détenteur est obligatoire ; ceci dans un souci de veille et de lutte collective contre les maladies touchant ces animaux.

Professionnel ou particulier, vous êtes un maillon sentinelle !

La détention de porcs ou sangliers implique le respect des règles de l'identification porcine et s'accompagne, entre autres, d'obligations sanitaires telles que la prophylaxie réglementée et une attention particulière aux règles de biosécurité.

Dans le contexte actuel de menace sanitaire suite à l'arrivée de la fièvre porcine africaine à quelques kilomètres de la frontière franco-belge, la mise en application de cette réglementation est d'autant plus importante : la maladie ne présente aucun danger pour l'homme mais elle constitue une menace majeure pour les élevages de porcs français. Chacun doit donc jouer son rôle de surveillance.

Renseignement

GDMA 36 ☎ 02 54 08 13 80 DDCSPP 36 Mail : ddcspp@indre.gouv.fr

SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD

Syndicat des Eaux de Valençay ☎ 09 72 21 16 73
Urgence pour le week-end ☎ 06 08 25 71 52

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ☎ 02 54 40 51 11

Mercredi de 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30



LE MUSÉE DE LA PIERRE A FUSIL

Visite sur réservation au ☎ 02 54 40 43 31

FAMILLES RURALES

Accueil pour tous renseignements
sur rendez-vous aux salles associatives
Lucay-le-Mâle ☎ 06 63 65 54 88
Valençay ☎ 06 75 56 68 58

ASSISTANTE SOCIALE

Le mardi et/ou jeudi matin sur rendez-vous
au ☎ 02 54 00 18 99 en Mairie

MARCHÉ

Tous les vendredis après-midi
sur la Place de Verdun



SANTÉ



- ❖ **Médecins de garde** Composer le 15
Dr SAVOYEN ☎ 02 54 40 48 97
- ❖ **Pharmacies de garde** Composer le 3237
PIGEROULET Sandrine ☎ 02 54 40 41 19
- ❖ **Infirmières**
Maryse BOILEAU
Permanence du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h
ou sur rendez-vous ☎ 02 54 40 51 44
- ❖ **Dentiste**
Dr Nicolae BAESCU ☎ 02 54 40 70 65
- ❖ **Kinésithérapeute**
VELAYOUDON Claudine ☎ 02 54 40 74 90
- ❖ **Ostéopathes**
FERBUS Lélia ☎ 07 83 39 40 30
PLAT Richard ☎ 06 33 07 13 67

OFFICES RELIGIEUX à Luçay

Juillet

Samedi 4, 11, 18, 25 juillet à 18 h 30

Août

Samedi 1^{er}, 8, 22, 29 août 2020 à 18 h 30

Septembre

Samedi 5, 12, 19, 26 septembre à 18 h 30

PRESBYTERE

6, rue de la Seigneurie 36240 ECUEILLE
☎ 02 54 40 20 06 (samedi de 10 h à 12 h)

Père Marie-Geoffroy (secteur Luçay-Ecueillé)
☎ 06 16 15 10 01 ou 02 54 39 06 80 (répondeur)

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

Mr Didier MALET Tél : 06 81 83 89 45
E-mail : didier.malet0393@orange.fr

LA RENAISSANCE LOCHOISE

Mme Evane LANFANT Tél : 06 81 37 75 62
E-mail : evane.lanfant@live.fr

LA POSTE Tél. 39 31

- Du lundi au vendredi de 13 h à 15 h 30
- Le samedi de 9 h à 11 h 15
- Levée du courrier à 12 h (Place de Verdun)*

CRÉDIT AGRICOLE

Conseils libres
Ouvert le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

TRESOR PUBLIC de VALENCAY

- Mardi et Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30
- Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h
- ☎ 02 54 00 18 41

TRANSPORT A LA DEMANDE - AILE BLEUE

☎ 0 800 77 86 21 (numéro vert)

DECHETTERIE DE HEUGNES

« Route de Pellevoisin »

- lundi : 9 h - 12 h
- vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Contact ☎ 07 70 07 39 93

DECHETTERIE DE VALENCAY

« Les Portes »

- lundi : 14 h - 17 h
- mardi : 10 h - 12 h
- mercredi : 14 h - 17 h
- vendredi : 14 h - 17 h
- samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Contact ☎ 06 08 89 81 30

DON DE VETEMENTS	Ass. FLAMME D'ESPOIR POUR LES ENFANTS DU TOGO ET AUTRES Elisabeth RICHARD ☎ 06 58 55 84 63 Marie-Jeanne LACOUR ☎ 02 54 40 46 69	Collecte de vêtements : un conteneur est implanté près du 34, rue Nationale pour déposer des vêtements.
	CROIX ROUGE FRANÇAISE VESTIBOUTIQUE 9, rue Nationale - Valençay ☎ 06 83 37 80 79 Florence MOREAU ☎ 02 54 00 07 41 (le soir)	Vente et collecte : Mardi de 10 h à 12 h Mercredi de 14 h à 17 h 1 ^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h
	SECOURS CATHOLIQUE Presbytère 27, route de Chabris - Valençay Mme CHOUK Patricia	Permanence au Presbytère 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi de 15 h à 17 h.
	VETIBOX : dépôt de vêtements Entre 8 à Huit et la cité Fleurie	Dépôt de jouets, de linge de maison, maroquinerie, chaussures attachées, vêtements propres neufs ou usagés.
EMPLOI	POLE EMPLOI de Châteauroux BALSAN 4, avenue François Mitterrand - CS70011 36005 Châteauroux Cédex 39 49	Du lundi au mercredi de 8 h 45 à 16 h 45 Le jeudi de 8 h 45 à 12 h 45 Le vendredi de 8 h 45 à 15 h 45
JUSTICE	CONCILIATEUR DE JUSTICE Mr Pierre LATOUR ☎ 06 30 43 41 16	Permanences à la Mairie de Valençay <i>1^{er} étage</i> 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi matin de chaque mois
	DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS Mr MILLEROU ☎ 02 54 29 51 69	Permanences à la Préfecture de l'Indre le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h uniquement sur rendez-vous
	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT Mme Karine VANDENDRIESSCHE ☎ 02 54 60 35 35	Permanence à la Mairie de Valençay - 1^{er} étage 3 ^{ème} mardi de chaque mois de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sans rendez-vous
LOGEMENT	A.D.I.L 1, Place Eugène Rolland - Châteauroux ☎ 02 54 27 37 37 - Fax : 02 54 08 64 71	Permanence à la Mairie de Valençay <i>1^{er} étage</i> 2 ^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h
PERMANENCES SOCIALES	ALLOCATIONS FAMILIALES TSA 42205 - 18931 BOURGES Cédex 9 ☎ 0810 253 610	Permanence au 10 rue de Talleyrand à Valençay 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 16 h
	CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE 10, rue de Talleyrand - Valençay ☎ 02 54 00 18 99 - Fax : 02 54 00 11 84	Permanence - 10 rue de Talleyrand à Valençay du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et en Mairie de Luçay sur rendez-vous
	INFIRMIERE P.M.I (enfant 0 à 6 ans) Mme Julie SOULET ☎ 02 54 00 18 99	10, rue de Talleyrand à Valençay Une consultation gratuite par mois avec un médecin
	MSA (Mutualité Sociale Agricole) 7, rue des Templiers - Valençay ☎ 02 54 44 87 87 - Fax : 02 54 00 13 08	Permanence au 7, rue des Templiers Jeudi matin de 9 h à 12 h 30 et sur rendez-vous le mardi et jeudi après-midi
RETRAITE	CICAS et ARRCO (Retraite Complémentaire) 34 Cours Saint Luc - Châteauroux ☎ 0820 200 189	Permanence à la Mairie de Valençay / 1^{er} étage Le lundi uniquement sur rendez-vous
	CARSAT du Centre (Retraite) 30 boulevard Jean Jaurès - Orléans	Permanence à la Mairie de Valençay / 1^{er} étage Le lundi uniquement sur rendez-vous au 39.60 depuis un poste fixe ou au 09 71 10 39 60 d'une box ou d'un mobile



Témoignages de Jean Rouet à l'école entre 1937 et 1945



Mon premier instituteur, Mr Charbonnier, m'a très bien appris à lire et à compter, (ce qui me sert aujourd'hui avec ma petite retraite). Celui-ci m'a laissé un mauvais souvenir car il était plus que sévère ; il n'hésitait pas à cogner sur les doigts de certains élèves avec sa règle.



En plus, il y avait une grande caisse en bois (qui servait de support pour l'appareil de cinéma) qu'il utilisait aussi à enfermer quelques élèves comme punition.

Je me rappelle d'un grand camarade appelé Didier, qui était assez turbulent pour y être souvent, et j'entends encore les coups de pieds qu'il donnait dedans pour vouloir en sortir.

Nos 2^{ème} et 3^{ème} années ont très bien continué avec Madame Bruneau, pour laquelle j'ai gardé un très bon souvenir.

Ensuite, changement de classe pendant 3 ans avec Mr Divert qui ne savait pas se faire respecter. C'était un chahut continu, je ne conteste pas, pour cela, sa capacité.

Les deux salles de classe étaient séparées par une cloison démontable afin de faire une belle salle de cinéma. Le projecteur était monté sur cette fameuse caisse, et chacun son tour, nous étions désignés pour l'installation.

Dans la dernière classe (terminale), deux ans avec Mr Bruneau, je ne vais pas dire qu'il était sévère, mais il savait se faire respecter, un excellent Instituteur. Nous savions quand il avait quelque chose qui n'allait pas car il avait une mèche de cheveux qui se relevait sur son cuir chevelu.



J'ai d'autres souvenirs ... mais je ne me rappelle plus de l'année et avec quel Instituteur. C'était au Printemps, un Instituteur a commencé à nous apprendre à jardiner. D'abord, comment planter les pommes de terre ; pour économiser la semence, il nous les a fait couper en deux. Elles ont toutes pourri dans la terre, malgré qu'il nous ait fait passer de la cendre pour cicatriser.

Par la suite, tous les conseils de jardinage ont échoué. L'année d'après, il n'a pas été question de recommencer une telle expérience !

Un instituteur nous a aussi fait découvrir l'Astronomie. Connaître le ciel, les étoiles, c'était formidable. La Grande Ourse, la Petite Ourse, l'Etoile du Berger et comment reconnaître l'Etoile Polaire et bien d'autres encore ...

A la fin de ma scolarité, un an avec Mr Allard, j'ai obtenu mon certificat d'études de l'époque grâce à l'école de Luçay.

Nos remerciements à Mr Rouet.

Les photos du trimestre

11 janvier



Echange des Voeux

1^{er} mars



Spectacle « L'oiseau qui pète »
organisé par la Grange aux Blas Blas

2 mars



Signature de la convention
- Fondation du Patrimoine -
« Restauration de la Gare »

7 mars



Carnaval

7 mars



Hommage à R. RABIER par
l'Orchestre Junior du Pays de
Valençay et l'harmonie
de La Joyeuse Valencéenne.

13 mars



Représentation d'un spectacle de
cirque par les enfants des écoles

Le Terminus fait peau neuve !



A la fin du confinement, le propriétaire du « Terminus », Alain Jolly, a refait les peintures intérieures de son bar, des murs aux tables. L'établissement, profitant d'une belle exposition, permet à la lumière de révéler, entre 2 murs gris aurore, la chaleureuse couleur du fond du bar : violet profond. Deep Purple au Terminus c'est Smoke on the water.

